

Signature d'une convention de coopération entre l'USJ et la Fondation Hariri

Une convention de coopération vient d'être signée entre l'USJ et la Fondation Hariri dans le but d'accroître les échanges culturels, scientifiques et pédagogiques entre les deux parties et de faciliter la mise en place de projets communs. La faculté des sciences de l'éducation de l'USJ sera le partenaire privilégié de la fondation.

La convention a été signée par le recteur de l'USJ, le Pr Salim Daccache s.j., et Mme Bahia Hariri, représentant la Fondation Hariri, en présence notamment du doyen de la faculté des sciences de l'éducation, Fadi el-Hage.

La convention précise que les deux parties souhaitent « contribuer à promouvoir l'éducation comme vecteur fondamental de la formation et du développement de la jeunesse au Liban », et que pour atteindre cet objectif, elles chercheront à encourager « la



Bahia Hariri entourée du Pr Salim Daccache s.j., recteur de l'USJ, et du Pr Fadi el-Hage, doyen de la faculté des sciences de l'éducation.

Photo Michel Sayegh

professionnalisation de l'enseignement et de l'encadrement scolaire au Liban ».

L'USJ et la Fondation Hariri s'efforceront, « dans la mesure de leurs possibilités, de mettre en place une politique de développement d'un environnement scolaire porteur des valeurs d'excellence, d'engagement national

et citoyen, et d'appartenance à une culture de la paix », souligne la convention.

« Préoccupation de qualité dans le recrutement du personnel enseignant et administratif, et encouragement à la formation continue » en seront la marque. La convention est conclue pour une durée de trois ans.